

Mémoire pour la consultation prébudgétaire 2025-2026

À propos du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick est un organisme public indépendant d'étude et de consultation, traitant les domaines ou questions qui revêtent une importance, présentent un intérêt ou sont source de préoccupation pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle. Ses objectifs sont les suivants :

- a) être un organisme indépendant qui fournit au ministre des conseils sur les questions qui revêtent une importance pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- b) attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions qui intéressent et préoccupent les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- c) inclure et mobiliser les femmes d'identités, d'expériences et de communautés diverses, les groupes de femmes et la société en général;
- d) agir de façon stratégique et fournir des conseils sur les questions d'actualité et d'avenir;
- e) représenter les femmes du Nouveau-Brunswick.

En visant l'atteinte de ces objectifs, le Conseil peut mener ou faire faire des recherches et publier les rapports, les études et les recommandations. Les travaux du Conseil sont dirigés par des membres bénévoles nommées, représentant des organisations ou siégeant à titre individuel. Le Conseil mène ses activités avec un petit effectif.

Budget 2025-2026

Le Nouveau-Brunswick est actuellement confronté à une grande incertitude économique en raison de l'instabilité politique aux niveaux national et international. Le gouvernement pourrait avoir le réflexe de reléguer au second plan ou à retarder les travaux liés à la promotion de l'égalité jusqu'à ce que cette agitation se calme. Le Conseil recommande au gouvernement de ne pas adopter cette approche.

Les périodes d'instabilité économique et politique exacerbent les inégalités auxquelles les femmes et les personnes appartenant à des minorités de genre sont déjà confrontées. C'est donc précisément dans ces moments-là qu'il est particulièrement important de donner la priorité et de financer les travaux visant à faire progresser l'égalité.

Il faut savoir que le [taux](#)¹ et la [gravité](#)* de la violence entre partenaires intimes commises par des hommes contre des femmes augmentent en période de récession. Les récessions aggravent également la précarité économique des femmes, ce qui constitue un obstacle important à leur capacité à échapper à la violence. Bon nombre des organisations que les femmes sollicitent pour survivre et échapper aux violences sont des organisations communautaires qui dépendent largement de la charité pour pouvoir fournir des services, [une source de financement qui diminue en période de ralentissement économique](#)*.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres des raisons pour lesquelles la situation à laquelle la province est confrontée justifie le respect, et non le report, des engagements pris en faveur de l'égalité, tels que les investissements dans un financement de base durable et à long terme pour les services de première ligne contre la violence domestique, y compris les refuges, les maisons de transition et les services de soutien supplémentaires.

Garder l'égalité à l'esprit facilite la prise de décision gouvernementale en période de changement rapide et difficile. La prise de décision en tenant compte des implications, des risques et des possibilités en matière d'égalité nécessite des informations, des connaissances et des analyses. Il s'agit d'identifier les impacts des décisions qui ne sont pas évidents pour ceux qui n'ont pas d'expertise dans les enjeux spécifiques. Cela permet une prise de décision plus susceptible d'être efficace et fondée sur des preuves. Elle peut aider le gouvernement à identifier les conséquences imprévues pouvant découler de certaines décisions, ce qui permet de les éviter ou de les atténuer. En période de crise, la promotion de l'égalité n'est pas un obstacle à une réponse efficace, mais fait au contraire partie des fondations sur lesquelles une réponse efficace est construite.

Afin d'aider le gouvernement à garder l'égalité au premier plan et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services publics efficaces dans les conditions actuelles, cette soumission partage des concepts, des approches et des outils pertinents avant de conclure par des recommandations.

¹ Les liens et articles qui ne sont disponibles qu'en anglais sont indiqués par un astérisque.

Concepts, approches et outils

Égalité, équité et justice

L'égalité est un terme souvent utilisé de manière interchangeable avec l'équité; bien qu'ils soient liés, ils n'ont pas exactement la même signification. Ces deux termes sont souvent mal compris. Une illustration de personnes essayant de regarder par-dessus une clôture vers un terrain de baseball est souvent utilisée comme métaphore pour expliquer ces termes.



Dans la première image, les caisses sont distribuées de manière égale. Chaque personne n'a pas la même taille, et le fait de donner une caisse à chaque personne les élève également, mais ne garantit pas qu'elles puissent toutes voir par-dessus la clôture.



Dans la deuxième image, les caisses sont réparties en fonction de la grandeur de chaque personne. Chaque personne obtient ce dont elle a besoin pour obtenir un résultat comparable et pouvoir regarder la partie. En matière d'interventions, l'image illustre la différence entre l'uniformité de l'égalité et la réactivité de l'équité. L'image démontre que les interventions fondées sur l'équité sont nécessaires pour garantir des résultats et des chances comparables pour les personnes qui font face à des circonstances qui les désavantagent ou privilégient les autres. Dans les situations d'inégalité des circonstances, les mesures fondées sur l'équité contribuent à l'égalité des résultats et des chances.



L'image a également des limites. Elle montre que la même intervention (une caisse) répond efficacement aux besoins de chaque personne. Une version plus complète montrerait différentes interventions pour répondre à différents besoins; par exemple, une personne en fauteuil roulant à qui l'on fournit une rampe d'accès à une plate-forme plutôt qu'une caisse.

L'image illustre également que c'est en raison des différences naturelles entre les individus (différences de taille – ou, dans le troisième image, l'utilisation d'un fauteuil roulant) que les mesures d'équité sont nécessaires à l'obtention de résultats et des chances égales. En réalité, les mesures d'équité sont nécessaires en raison de formes d'oppression systémique comme la pauvreté, le racisme, le colonialisme, le capacitisme et l'oppression fondée sur le genre comme la misogynie, l'homophobie et la transphobie. Ces oppressions ne sont ni naturelles ni destinées à être comprises sur le plan individuel. De plus en plus, une image additionnelle est utilisée pour illustrer ce concept.



L'image finale montre que la cause de l'inégalité des chances et des résultats, ainsi que la raison de la nécessité de prendre des mesures d'équité, n'a jamais été les différences individuelles, mais la clôture – une barrière bien réelle qui posait problème à certaines personnes, mais pas à d'autres. L'image montre également que si les mesures d'équité sont importantes, elles ne valent pas la justice. Autrement dit, si nous avons besoin de mesures d'équité, nous devons également démanteler les systèmes d'oppression qui rendent ces mesures nécessaires.

Lorsque le Conseil fait référence à l'égalité, nous faisons référence à l'égalité des chances et des résultats, soutenue par des mesures d'équité, et avec un objectif à plus long terme de progresser vers la justice.

La dette et les déficits sociaux

Les déficits sociaux représentent l'écart entre les services dont les gens ont besoin et ceux à leur disposition. Tout comme les déficits budgétaires, les déficits sociaux ne disparaissent pas simplement en début d'année; ils se transforment plutôt en une dette qui porte intérêt. L'intérêt prend la forme de problèmes qui deviennent plus enracinés et complexes, dans la vie des personnes et dans les questions de politique publique.

Lorsque le gouvernement ne tient pas compte de la dette et des déficits sociaux, il ne voit pas le tableau complet de sa réalité financière puisque cette dette et ces déficits ont un coût financier qu'il doit finir par payer. Quand des personnes n'ont pas les mesures de soutien dont elles ont besoin, elles ont moins d'options significatives dans la vie et sont plus susceptibles de finir par passer en mode survie. Leurs amis et les membres de leur famille, tout comme les organismes communautaires, se rassemblent pour essayer de combler la pénurie de services. À mesure que les lacunes dans les services persistent et que les difficultés s'accroissent, ceux qui essaient de combler l'écart, disproportionnellement des femmes, s'épuisent à force d'en faire trop pendant trop longtemps et avec trop peu de moyens.

La cocréation

La cocréation consiste à faire participer les personnes et les collectivités touchées par une situation donnée au processus de définition du problème, de conception de solutions pour le régler, et à la mise au point d'une méthode d'évaluation des résultats. Il s'agit d'une approche ancrée dans le partage du pouvoir et qui oblige les gens responsables de décisions à faire preuve d'humilité.

Or, trop souvent, ce n'est pas ce qui se produit. En raison des problèmes de capacité, des contraintes de temps et des méthodes de travail profondément enracinées, les fonctionnaires qui possèdent l'expertise technique, mais qui sont déconnectés de la réalité sur le terrain, sont chargés de définir le problème, de concevoir des solutions et d'établir les critères d'évaluation. De même, les gouvernements peuvent parfois compter sur de la consultation et de la mobilisation superficielle, ce qui érode la confiance du public. La cocréation ne se traduira pas seulement par de meilleurs services, elle améliorera aussi la confiance du public envers le gouvernement.

L'analyse comparative selon le genre plus (ACG+)

L'ACG+ est un outil qui est utilisé afin d'évaluer l'incidence potentielle de politiques publiques, de programmes et de projets sur certaines tranches de la population comparativement à d'autres. L'ACG+ ne se limite pas au sexe ou au genre, mais prend en compte des facteurs qui se recoupent et qui forment les expériences des individus, y compris l'âge, la situation résidentielle, le fait d'être racisé-e, l'ethnicité, la culture, le handicap et la langue. Au Nouveau-Brunswick, l'ACG+ a été officiellement requise dans le processus décisionnel et le processus d'élaboration de politique à partir de 2016.

L'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre

L'ACG+ ne faisait pas partie du processus de budgétisation de façon systématique avant 2020, quand les ministères ont été tenus d'inclure dans leur demande de crédits budgétaires une évaluation des effets propre au genre. Ces évaluations ne constituaient pas des processus complets d'ACG+ et n'ont pas été rendues publiques. En 2021, le gouvernement a étendu son utilisation de l'ACG+ et a publié son premier Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre pour le budget 2021-2022. L'Énoncé a fourni des informations sur la manière dont l'ACG+ est utilisé au sein du gouvernement et sur la question de savoir s'il a été appliqué à divers postes budgétaires et comment. Les quatre derniers budgets provinciaux ont inclus un Énoncé.

Recommandations

Un budget qui tient compte de l'égalité

Le Conseil recommande au gouvernement de respecter ses engagements en matière de l'avancement de l'égalité, plutôt que de les reporter, et de veiller à ce que l'avancement de l'égalité reste une priorité et un élément fondamental du travail gouvernemental pour répondre aux conditions actuelles.

En adoptant cette approche, le gouvernement doit comprendre que les engagements qui visent à renforcer les filets de sécurité sociale sont des engagements en faveur de l'égalité, même s'ils ne sont pas formulés en

tant que tels. Le renforcement des filets de sécurité sociale pour réduire les dettes et les déficits sociaux sera essentiel dans les mois et les années à venir, car l'instabilité économique et politique aura des répercussions uniques et accrues sur les personnes victimes d'inégalité, de marginalisation et de vulnérabilité.

L'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre

Le Conseil recommande de conserver l'approche actuelle de l'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre pour le budget 2025-2026 (ainsi que son format actuel). Le plus important, c'est que ce travail ne soit pas interrompu ou abandonné.

Pour les budgets futurs, ce travail devrait être renforcé. La consultation d'experts en ACG+ sera essentielle à cet égard, car elle permettra de déterminer si l'Énoncé est le meilleur format pour faciliter le travail d'ACG+ sur le budget et produire un rapport public. Dans les prochaines itérations de ce travail, il sera essentiel que le gouvernement utilise l'ACG+ non seulement pour les politiques, programmes, services et initiatives spécifiques inclus dans le budget, mais aussi pour les budgets des ministères et le budget provincial dans son ensemble. C'est essentiel, car les inégalités peuvent se produire non seulement au niveau des politiques, programmes, services et initiatives particuliers, mais aussi dans les tendances et les modèles des politiques, programmes, services et initiatives qui sont prioritaires et ceux qui ne le sont pas.

Ressources pour le travail sur l'égalité au sein du gouvernement

Le Conseil recommande que le budget 2025-2026 prévoie des ressources appropriées pour soutenir l'ACG+, le travail concernant les dettes et déficits sociaux, et la cocréation au sein de la fonction publique. Il s'agit d'un travail qualifié et spécialisé qui nécessite du personnel, du matériel et du temps.

Cela, ainsi que la réalisation de plusieurs engagements spécifiques en matière d'égalité, nécessitera une augmentation du financement du département de l'Égalité des femmes. Au sein du gouvernement, ce département est le principal organisme chargé des travaux liés à la promotion de l'égalité des genres. L'Égalité des femmes est responsable de la majorité des travaux du gouvernement sur la violence fondée sur le genre et la sécurité économique des femmes (y compris l'équité salariale), tout en assurant le leadership institutionnel en matière d'ACG+. Il est également responsable de la production de l'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre.